

CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris Tél: 01 46 79 28 74 - Fax: 01 40 45 51 57 presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 18 mai 2018

Orange : la CFE-CGC répond à la consultation publique de l'Arcep sur la réattribution des fréquences dédiées à la téléphonie mobile

Suite au « new deal des télécoms » <u>annoncé par le gouvernement en janvier 2018</u> afin d'améliorer la couverture mobile de tous les territoires, l'Arcep prévoit une réattribution des fréquences historiques de la téléphonique mobile en France (bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2,1 GHz). A cette occasion, le <u>régulateur français des télécoms a ouvert une consultation publique</u> afin d'émettre une décision permettant au ministre chargé des communications électroniques de lancer la procédure d'attribution.

Pour la première fois, une organisation syndicale soumet une contribution à une telle consultation, et demande à l'Arcep et au gouvernement de prendre en compte 2 enjeux majeurs afin que la régulation devienne enfin favorable à l'intérêt national sur le long terme :

Développer l'emploi

Le développement de l'emploi fait expressément partie des missions dévolues par la Loi au régulateur des télécoms et au ministère en charge des communications électroniques... mais il est systématiquement escamoté. Depuis 2012, les opérateurs télécoms perdent chaque année entre 3 000 et 4 000 emplois, alors que les investissements sont en croissance et que les usages ont explosé.

Permettre aux opérateurs de rester dans la course à l'innovation

La concurrence à outrance, qui constitue depuis plusieurs décennies l'alpha et l'oméga de la doctrine du régulateur, détruit les emplois et les marges, asséchant les capacités financières des opérateurs pour faire face à la concurrence féroce des grands acteurs internationaux du numérique, tels les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), qui échappent à toute contrainte réglementaire... comme à quasiment toute contribution fiscale.

Si nous ne voulons pas que la France devienne, définitivement, une « colonie numérique » des Etats-Unis... et demain de la Chine, il est temps de changer les règles du jeu.

Documents joints:

- texte intégral de notre réponse à la consultation de l'Arcep
- courrier conjoint adressé à Messieurs Bruno Le Maire et Mounir Mahjoubi, également en copie de notre réponse à la consultation de l'Arcep

Contacts:

 Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter: @crozierblog

Vous pouvez

retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : http://www.cfecgc-orange.org/communiques-de-presse/

et sur Twitter: @CFECGCOrange

vous abonner à nos communiqués : http://bit.ly/RecevoirNosCDP

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle est actuellement la deuxième organisation du groupe Orange.

Elle représente actuellement plus de 23% des personnels en France : à son score de 22,82 % aux élections CE de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (41% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, plus de 36% chez Orange Bank, ou encore 61,8% lors des élections de 2017 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.